

CITRUS 500

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	CITRUS 500
Autres moyens d'identification	Esteam CITRUS 500
Usage recommandé	Détacheur de tapis au solvant.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Fabricant	Esteam Mfg Ltd., 3750 19th NE, Calgary, Alberta, T2E6V2, Canada, 403-291-7050, esteam.com
Identificateur du fournisseur	Esteam Mfg Ltd., 3750 19th NE, Calgary, Alberta, T2E6V2, Canada, 403-291-7050, esteam.com
Numéro de téléphone d'urgence	Pas disponible
Numéro de la FDS	0006
Date de préparation	le 21 octobre, 2021

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Liquides inflammables - catégorie 3; Sensibilisation cutanée - catégorie 1; Danger par aspiration - catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :
Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

Liquide et vapeur inflammables.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Prévention :

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues, et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.

Porter des gants de protection, des lunettes de protection, une protection du visage.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Identificateur du produit : CITRUS 500 - Ver. 1

Date de préparation : le 21 octobre, 2021

Date de la plus récente version révisée :

FDS No. : 0006

Page 01 de 08

Intervention :
EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.
Ne PAS faire vomir.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
Rincer la peau à l'eau.
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage :
Garder sous clef.

Élimination :
Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange :

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
d-Limonene	5989-27-5	5-15 (Volume)		
Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy	64742-48-9	80-95 (Volume)		

Notes

Concentrations sont exprimées en % volume/volume.

*Le pourcentage exact (concentrations) de la substance dans le mélange a été retenu comme secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Rincer doucement à l'eau tiède pendant 5 minutes. Contacter un médecin si l'irritation persiste.

Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer rinçage.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet. Ne pas faire vomir.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas de contact avec la peau : à fortes concentrations peut causer une très légère irritation.

En cas d'ingestion : danger d'aspiration. Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac.

En cas de contact avec les yeux : peut causer une très légère irritation.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Identificateur du produit : CITRUS 500 - Ver. 1

FDS No. : 0006

Date de préparation : le 21 octobre, 2021

Date de la plus récente version révisée :

Page 02 de 08

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Produits de combustion incomplète, Oxydes de carbone, fumée, émanations.

Ne devrait pas dégager aucun produit de décomposition dangereux lors d'un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité. Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire.

Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé/nettoyé. Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos. Absorber ou couvrir avec de la terre sèche, du sable ou tout autre produit non-combustible et transférer dans des contenants.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter le contact répété ou prolongé avec la peau. Ne pas se mettre dans les yeux. Ne pas avaler.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Conserver dans l'emballage d'expédition d'origine étiqueté. Garder le récipient bien fermé. Conservez dans un endroit frais et sec. Reste en dehors de portée des enfants.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Pas disponible.

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des gants de protection chimique.

Protection des voies respiratoires

Non requis.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Odeur De citron

Identificateur du produit : CITRUS 500 - Ver. 1

FDS No. : 0006

Date de préparation : le 21 octobre, 2021

Date de la plus récente
version révisée :

Page 03 de 08

Seuil olfactif	Pas disponible
pH	Pas disponible
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Sans objet (congélation)
Point d'ébullition/Point initial	Pas disponible
Plage d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	50 °C (122 °F)
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	0.764
Solubilité	Pratiquement insoluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)
Autres informations	
État physique	Liquide
Formule moléculaire	Pas disponible
Poids moléculaire	Pas disponible
Conductivité électrique	Pas disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Conditions à éviter

Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition.

Matériaux incompatibles

Peut réagir avec des oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux

Inconnu.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Contact avec la peau; contact oculaire.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
--------------	------	--------------	----------------

Identificateur du produit : CITRUS 500 - Ver. 1

FDS No. : 0006

Date de préparation : le 21 octobre, 2021

Date de la plus récente version révisée :

Page 04 de 08

d-Limonene	Pas disponible	4400 mg/kg (rat)	> 5000 mg/kg (lapin)
Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy	> 5000 mg/m3 (rat) (vapeur)	> 5000 mg/kg (rat)	> 5000 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une légère irritation selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une très légère irritation, selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Sans danger.

Absorption par la peau

Sans danger.

Ingestion

Le risque d'aspiration est présent lors de l'ingestion. Peut causer des dommages aux organes. D'après les tests sur les animaux.

Danger par aspiration

Peut être entraîné dans les poumons (aspiré) en cas d'ingestion ou de vomissement.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

À la suite d'un contact cutané : les symptômes peuvent comprendre une peau sèche, rougeâtre et gercée (dermatite).

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas un sensibilisant des voies respiratoires. Peut causer une réaction allergique (sensibilisation de la peau) selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Cancérogénicité

N'est pas réputé cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

N'est pas réputé nuire à l'enfant en gestation.

Fonction sexuelle et la fertilité

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Persistence et dégradation

Considéré comme rapidement dégradable.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Les études ne sont pas disponibles.

Identificateur du produit : CITRUS 500 - Ver. 1

Date de préparation : le 21 octobre, 2021

Date de la plus récente
version révisée :

FDS No. : 0006

Page 06 de 08

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Date de préparation le 21 octobre, 2021

Indicateurs de révision Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 21 octobre, 2021:
SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES; Valeurs CL50/DL50.
Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 21 octobre, 2021:
SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES; Valeurs CL50/DL50.
Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 21 octobre, 2021:
SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES; Valeurs CL50/DL50.

Références Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).
Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database.
Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Avis Toutes les informations figurant dans ce document sont basées sur des données obtenues auprès des fabricants de matières premières et/ou des sources techniques reconnues. Bien que les informations contenues dans ce document soient considérées comme vraies et exactes, nous ne faisons aucune déclaration quant à son exactitude ou sa suffisance. Les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, et donc les utilisateurs sont responsables de faire leur propre enquête sur l'adéquation des informations à leurs objectifs particuliers. L'utilisateur assume tous les risques de sa manipulation, l'élimination et la publication ou l'utilisation du produit, ou la confiance accordée aux informations contenues ici. Ces informations s'appliquent uniquement au produit désigné dans ce document et ne concerne pas son utilisation en combinaison avec tout autre produit chimique. LIRE L'ÉTIQUETTE avant utiliser ce produit ou tout autre produit, et prendre toutes les précautions nécessaires, dictées

Identificateur du produit : CITRUS 500 - Ver. 1

FDS No. : 0006

Date de préparation : le 21 octobre, 2021

Date de la plus récente version révisée :

Page 07 de 08

par l'étiquette ou par
bon sens pour assurer la protection de votre santé.

Identificateur du produit : CITRUS 500 - Ver. 1
Date de préparation : le 21 octobre, 2021
Date de la plus récente
version révisée :

FDS No. : 0006

Page 08 de 08